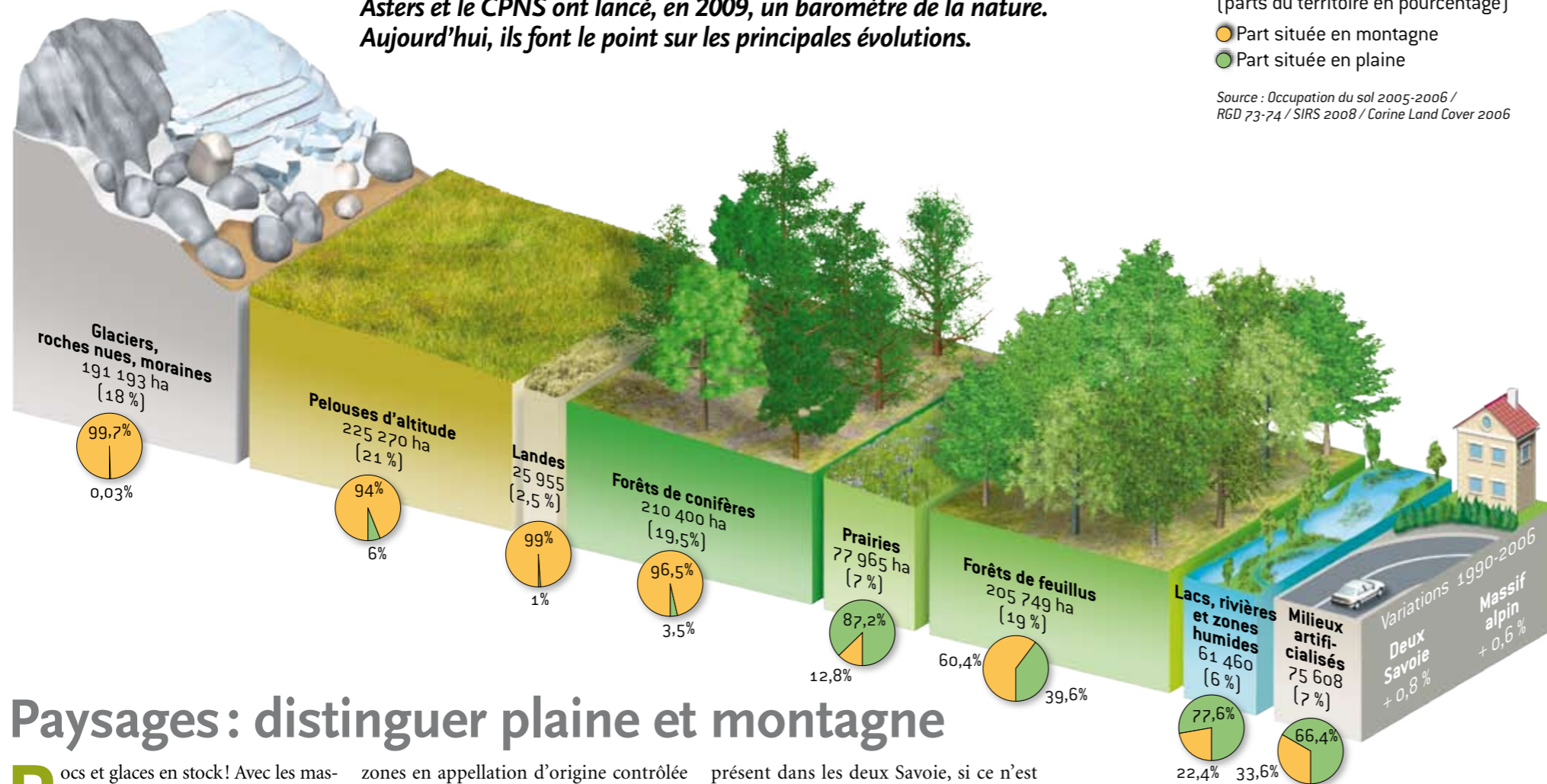


Comment se porte la nature dans les Savoie? Pour le savoir, Asters et le CPNS ont lancé, en 2009, un baromètre de la nature. Aujourd'hui, ils font le point sur les principales évolutions.



Superficies en hectares (parts du territoire en pourcentage)

- Part située en montagne
- Part située en plaine

Source : Occupation du sol 2005-2006 / RGD 73-74 / SIRS 2008 / Corine Land Cover 2006

Paysages : distinguer plaine et montagne

Rocs et glaces en stock! Avec les massifs du Mont-Blanc et de la Vanoise, les deux Savoie sont particulièrement bien loties en matière glaciaire. Elles concentrent pas moins de 60 % des glaciers, moraines et milieux rocheux des Alpes françaises. Cette proportion ne risque guère d'évoluer, malgré le net recul des glaciers observé actuellement. En effet, la glace fondue laisse place à des zones d'éboulis et de moraines. Les falaises rocheuses, elles, jouent un rôle primordial pour les rapaces adeptes de cet habitat : gypaète barbu, aigle royal et faucon pèlerin.

Autre trait de caractère typique, les alpages font de la résistance. Pelouses et prairies d'altitude, situées à plus de mille mètres, y sont presque deux fois plus représentées qu'en moyenne, dans les Alpes. À cela, plusieurs explications : des caractéristiques bioclimatiques favorables et une moindre déprise pastorale, en particulier dans les

zones en appellation d'origine contrôlée (AOC) fromagères comme le beaufort et l'abondance. Cependant, les zones intermédiaires et les secteurs très pentus n'échappent pas à la déprise. L'abandon des pâturages et de la pratique de la fauche dans les zones autrefois gagnées sur la forêt conduit, en quelques décennies, à l'apparition de landes. Ces lieux, dominés par une végétation basse et touffue, seront, à terme, supplantés par la forêt.

Toujours plus d'artificialisation

Conifères en montagne (sapins et épicéas principalement), feuillus en plaine : la forêt domine les paysages des Savoie, couvrant près de 40 % du territoire. Si la présence de superficies continues s'avère favorable aux déplacements des ongulés (chevreuils, cerfs...), le lynx, amateur de grands massifs forestiers, est encore peu

présent dans les deux Savoie, si ce n'est sur les derniers maillons de la chaîne jurassienne. Difficilement franchissables, les vallées entre les massifs, souvent urbanisées, semblent freiner sa colonisation. Plus prononcée en plaine, l'artificialisation est, par ailleurs, responsable du recul marqué, depuis des décennies, des prairies situées à moins de mille mètres d'altitude. Grignotées par l'urbanisation et la mise en culture (maïs, vignes...), elles sont également menacées par l'intensification des pratiques agricoles. Les apports d'engrais conduisent à un appauvrissement de la flore et, à terme, à la disparition de plantes rares comme les orchidées. Et la tendance n'est pas près de s'inverser. Le rythme de l'artificialisation se montre plus soutenu dans les deux Savoie (+ 0,8 %) que dans le reste des Alpes, pourtant déjà très importante (0,6 %), cette accélération étant particulièrement prégnante en plaine où

l'espace artificialisé représente aujourd'hui 17 % du territoire, contre 3 % en montagne. Comment l'expliquer? « D'abord par un différentiel de croissance démographique, répond Robert Mugnier, directeur de Mission développement prospective, association qui a travaillé notamment à l'Observatoire foncier du sillon alpin. Entre 1999 et 2009, tandis que les Alpes ont enregistré une hausse démographique moyenne de 1,1 % – ce qui a été le cas en Savoie –, elle était de 1,4 % en Haute-Savoie, département sous influence genevoise. L'autre élément marquant concerne les stations, elles aussi en expansion. La Tarentaise a augmenté le nombre de ses lits de plus de 20 % entre 1997 et 2009. Cette tendance reflète celle de l'ensemble des secteurs montagneux des Pays de Savoie. »

3 QUESTIONS A...



XAVIER GAYTE
directeur du CPNS (73)



CHRISTIAN SCHWOEHRER
directeur d'Asters (74)

Pourquoi cette deuxième édition du baromètre de la nature dans les Pays de Savoie?

X. G. : En 2009, le baromètre nous avait permis de rendre lisibles les enjeux de préservation de la biodiversité des Pays de Savoie autour de 13 chiffres clefs. Il s'agissait de les actualiser ou de les enrichir cette année par d'autres données.

C. S. : Il est évident que les Pays de Savoie sont la bonne échelle pour se comparer aux Alpes (voir tableau ci-dessous) ou à la France. Comprendre qu'il y a deux fois plus de pelouses d'altitude dans les deux Savoie que dans les Alpes ou autant de zones humides qu'au niveau national, c'est important pour savoir de quoi l'on parle.

Quels enseignements tirez-vous pour 2011?

X. G. : Le professionnalisme des acteurs de la préservation du patrimoine naturel (associations, parcs, fédérations, autres conservatoires...) assure d'avoir des chiffres pertinents et homogènes sur les deux départements. Ce savoir-faire et la dynamique initiée par les conservatoires d'espaces naturels permettent de réaliser ce baromètre et d'avoir une vision globale en termes d'espèces, de milieux, d'activités.

C. S. : La nécessité de faire progresser la connaissance : à chaque baromètre, on se rend compte qu'il reste du travail. Des groupes d'espèces (invertébrés) ou la qualité de certains milieux (prairies naturelles) sont finalement peu connus. La synergie entre acteurs de la préservation de la biodiversité est, de ce point de vue, essentielle.

Quels sont les principaux indicateurs à surveiller?

X. G. : Incontestablement l'artificialisation du territoire. À l'échelle des deux départements, son rythme, rapide, pourrait remettre en cause les équilibres. La préservation des corridors écologiques, des zones humides ou notre capacité à relever le formidable défi du réseau Natura 2000 pourraient être remis en cause.

C. S. : La prise en compte du patrimoine naturel dans les décisions d'aménagement du territoire est difficilement quantifiable mais c'est tout l'enjeu des années qui viennent. La biodiversité doit devenir un atout que l'on respecte et non plus une variable d'ajustement de l'espace. Nos deux conservatoires s'y emploient en conseillant les collectivités et partenaires privés et en poursuivant le travail de gestionnaires d'espaces naturels.

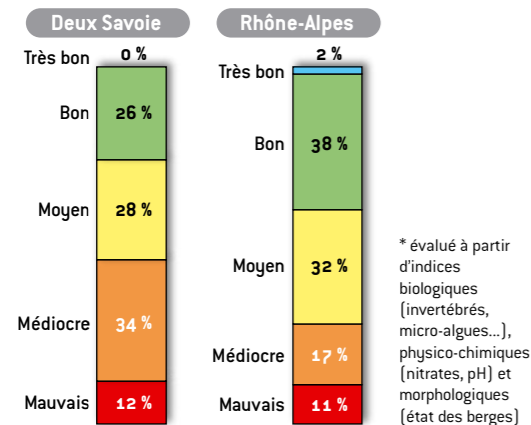
	% du territoire en Pays de Savoie	% du territoire du massif des Alpes
Glaciers	18%	8%
Pelouses d'altitude	21%	12%
Landes	2,5%	2%
Forêts	38,5%	46%
Prairies	7%	5%
Artificialisés	7%	3%

Sources : Occupation du sol 2005-2006 - RGD73-74/SIRS 2009, Corine Land Cover 2006



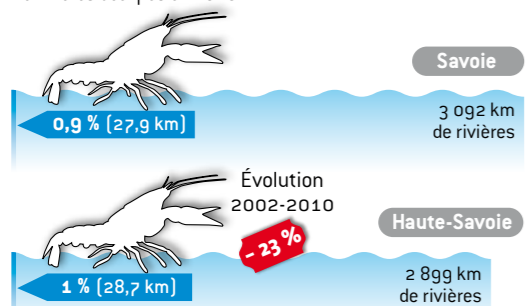
État écologique des rivières en 2010 *

Sources : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse



Les écrevisses autochtones

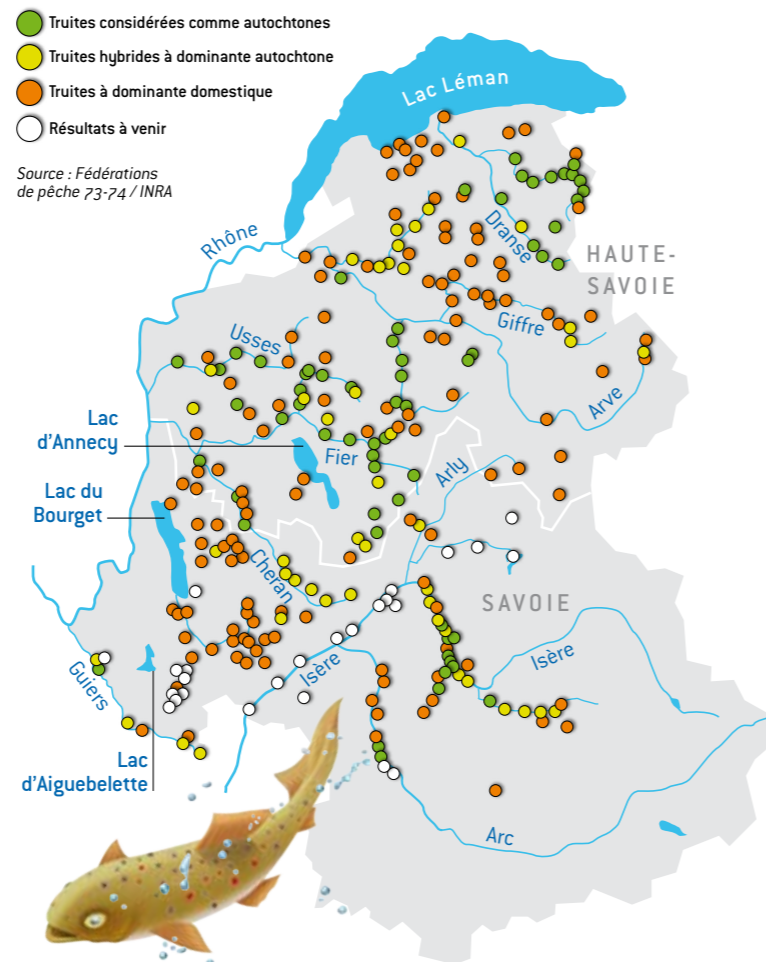
Pourcentages de kilomètres linéaires de rivières occupés en 2010



Source : Fédérations de pêche 73/74

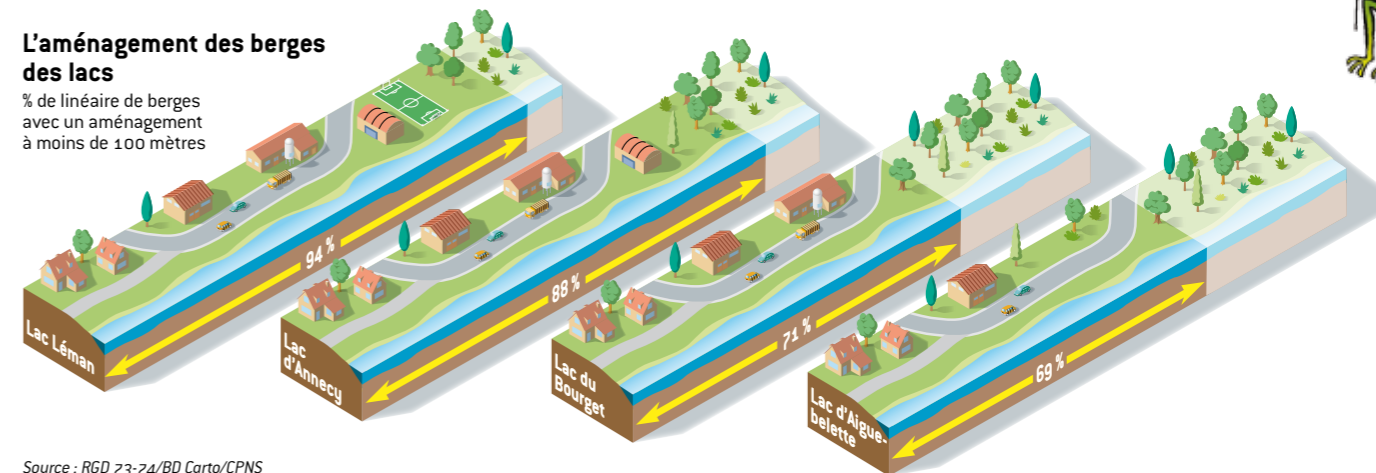
Les souches de truites

Patrimoine génétique des truites, en 2011



L'aménagement des berges des lacs

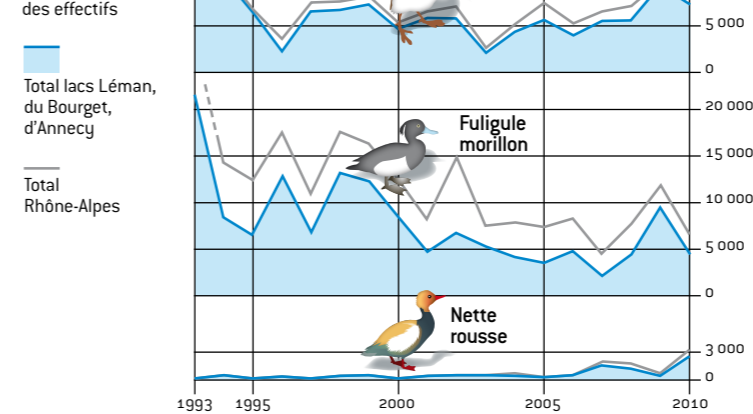
% de linéaire de berges avec un aménagement à moins de 100 mètres



Source : RGD 73-74/BD Carta/CPNS

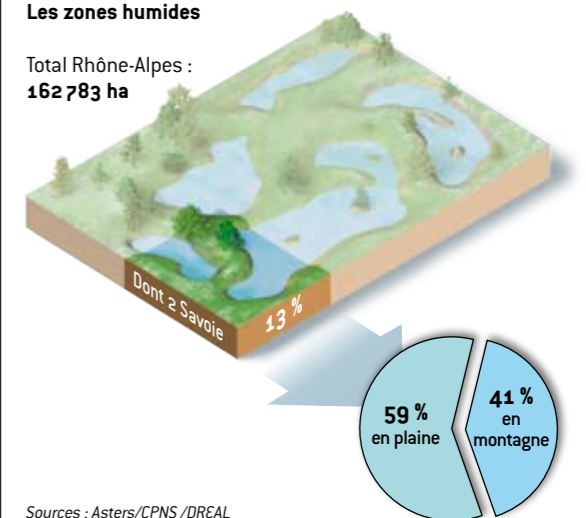
Oiseaux d'eau hivernants

Évolution des effectifs



Les zones humides

Total Rhône-Alpes : 162 783 ha



Eaux: une urgence, la qualité

L'état des cours d'eau n'est pas au beau fixe... Quasiment la moitié des stations suivies au niveau des Pays de Savoie (46 %) présentent un état mauvais ou médiocre, contre seulement le quart (28 %), en moyenne, en région Rhône-Alpes. C'est la composante physique de l'état de santé global qui tire vers le bas les cours d'eau des deux Savoie, les endiguements et les aménagements hydroélectriques, les éloignant irrémédiablement de leur état sauvage. Dans le peloton de tête des mauvais élèves, on trouve l'Arc, le grand canal de Chautagne, l'Arve et le Fier. Si l'état écologique des cours d'eau est globalement médiocre, la présence de souches autochtones de truites dans plusieurs cours d'eau dénote des pratiques d'aquaculture différentes. La souche

méditerranéenne, d'origine, n'a presque pas été « polluée » génétiquement par la souche atlantique, introduite lors des alevinages dans le Fier par exemple. Même constat pour dix autres populations seulement en Haute-Savoie. Côté Savoie, « on attend les résultats de la Tarentaise, du Beaufortain et de la Combe de Savoie, annonce Bertrand Lohéac, de la Fédération de pêche de Savoie. Mais la situation est bien dégradée dans l'ensemble. Il est urgent de restaurer la qualité et la fonctionnalité des milieux, en stoppant les déversements de poissons domestiques par les sociétés de pêche ». C'est déjà le cas par exemple sur le Chéran, l'Isère en Tarentaise, le Fier, le Borne... Autre espèce sensible aux pollutions et donc réduite à la portion congrue (moins de 1 %

du linéaire des cours d'eau), les écrevisses autochtones (à pieds blancs et de torrent) se répartissent en populations isolées, donc fragiles. Mises à mal au début du xx^e siècle, notamment à cause des maladies transmises par les écrevisses nord-américaines, elles continuent de régresser « en raison de la dégradation des milieux par pollution, rectification des cours d'eau, curages... », indique Philippe Huchet, de la Fédération de pêche de Haute-Savoie.

Les hivernants en question

Appréciés par les oiseaux d'eau, les grands lacs alpins (Léman côté français, Bourget et Annecy) continuent d'attirer de nombreux hivernants (35 % des effectifs régionaux),

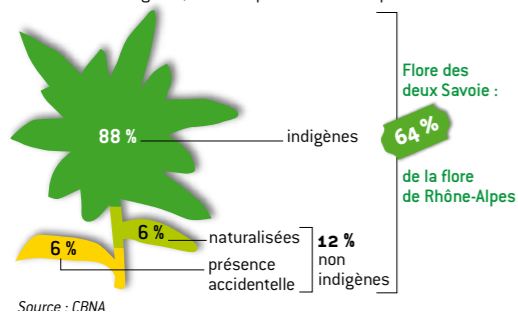
avec des évolutions depuis quelques décennies. Parmi les espèces les plus emblématiques, la nette rousse, en régression à l'échelle européenne, affiche une embellie, centrée sur le Bourget. « Cela peut s'expliquer par le développement des characées –des algues dont elle se nourrit–, suite à l'épuration des eaux du lac et par la mise en place des réserves de chasse depuis les années 1970 », analyse André Miquet, responsable scientifique du CPNS. Pour sa part, le fuligule morillon accuse un déclin marqué, « probablement en raison de la diminution de la ressource alimentaire, en particulier de la moule zébrée, moins abondante depuis l'amélioration de la qualité des eaux », avance Xavier Birot, de la LPO 74. Même cas de figure pour le grèbe huppé, en très net recul de 1970 à 1990 et stable depuis, qui se nourrit de petits poissons.

« Sur le Léman, la disparition des herbiers aquatiques où se reproduisent les poissons a probablement eu un impact –du fait des comblements le long des rives. Sans parler du dérangement lié aux activités humaines, très prégnant sur les lacs Léman et d'Annecy, qui se démarquent par ailleurs par l'omniprésence des aménagements à proximité des rives, anciens sur le Léman, et plutôt liés au développement urbain à partir des années 1970 autour d'Annecy. Parmi ces aménagements, le continuum de propriétés privées assure un certain caractère paysager, vert et aéré, mais les véritables milieux naturels se situent ailleurs : le Roc de Chère, les marais de l'Enfer et ceux du Bout-du-Lac à Annecy, classés pour partie en réserve naturelle, la côte sauvage et la zone protégée du sud du lac du Bourget. « Sur ces trois grands lacs, le Conservatoire

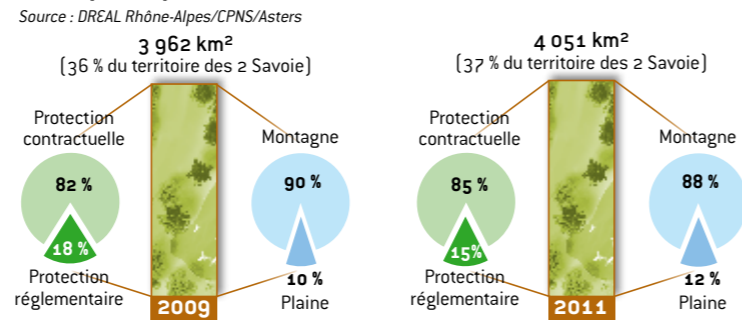
de littoral contribue, par sa politique d'acquisition, à éviter l'artificialisation et rend de nouveaux espaces accessibles au public, précise Jean-Philippe Deslandes, délégué Lacs. L'année 2010 a été fructueuse, avec une vingtaine d'hectares acquis, principalement sur le Léman, du fait d'opportunités foncières et financières. » Quant aux zones humides, déjà très limitées en surface, elles continuent de perdre du terrain, comme l'a montré une étude menée entre 2001 et 2006 sur deux territoires test, l'avant-pays savoyard et le lac du Bourget. Remblaiements par dépôt de matériaux et urbanisation sont les causes majeures de disparition de ces milieux qui concentrent environ la moitié des espèces protégées des deux départements, tandis que leur dégradation est principalement liée aux drainages. »



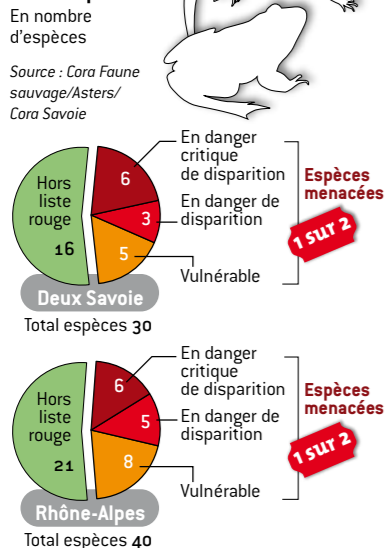
La flore
Les statuts d'indigénat, en % d'espèces et sous-espèces



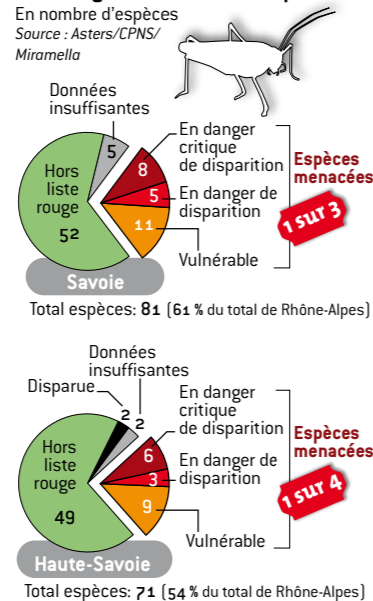
Les espaces préservés



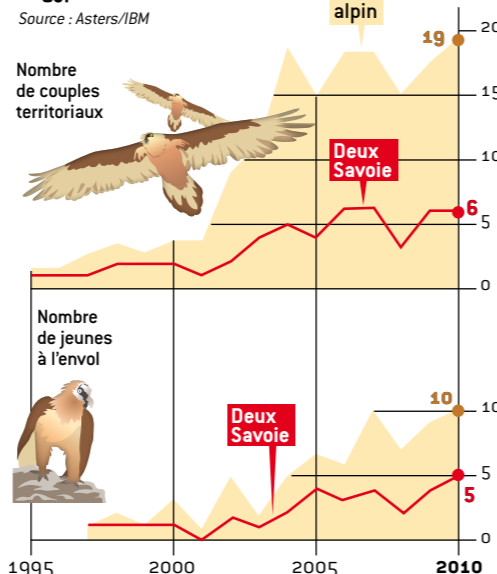
Liste rouge de l'UICN des amphibiens et des reptiles



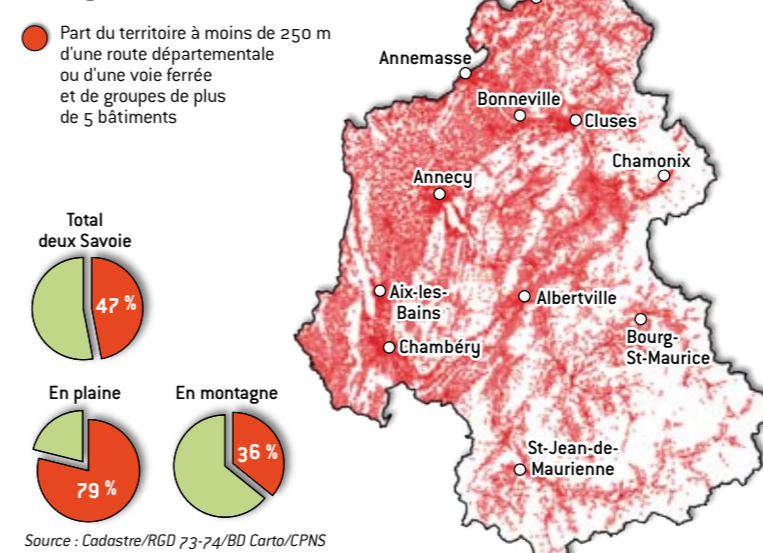
Liste rouge de l'UICN des orthoptères



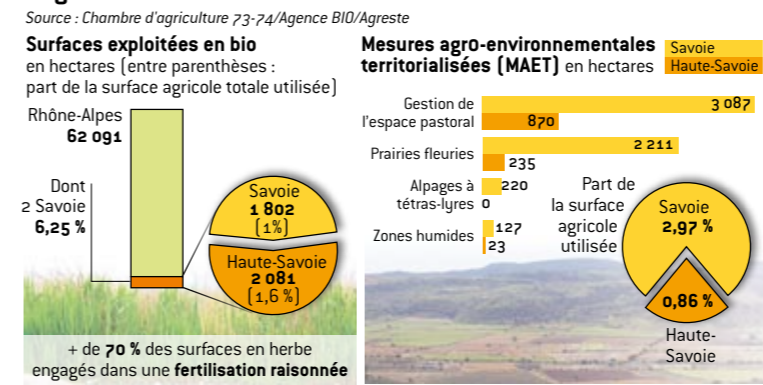
Les effectifs du gypaète barbu



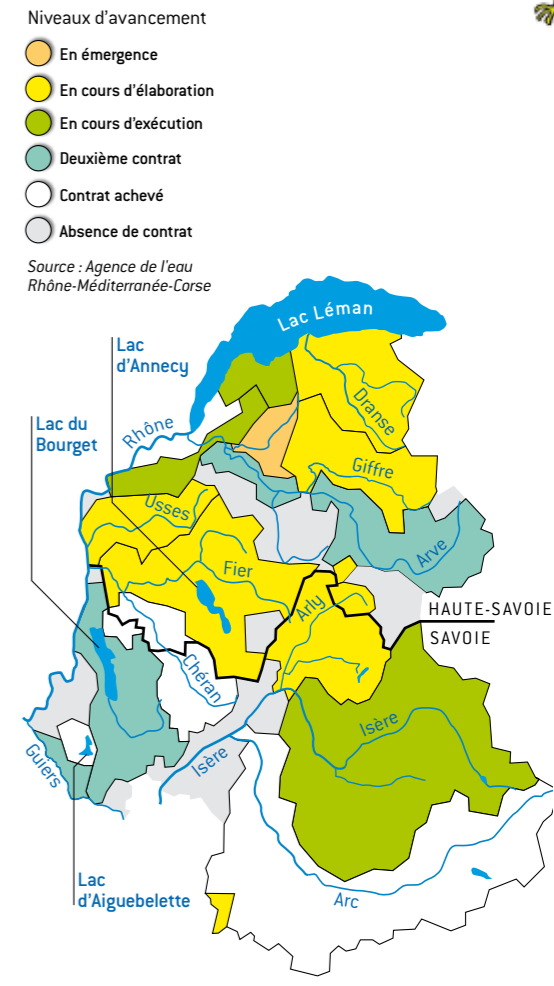
La fragmentation du territoire



L'agriculture



Les contrats de rivière



Un territoire et des espèces plutôt mieux protégés

Elle est loin d'être gravée dans le marbre, la flore des deux Savoie ! Huit nouvelles espèces et sous-espèces ont été découvertes en 2008 et 2009 grâce à un effort de prospection plus poussé, et probablement suite à des migrations. Pour autant, les espèces indigènes représentent l'écrasante majorité des troupes. « Ce haut degré de naturalité de la flore savoyarde est principalement lié à la présence des montagnes, indique Thomas Legland, botaniste au CBNA (Conservatoire botanique national alpin). Elles offrent des écosystèmes diversifiés encore peu impactés par les espèces non-indigènes. » Reptiles et amphibiens s'avèrent, pour leur part, menacés par l'al-

tération de leur habitat. « On observe une régression majeure de la rainette arboricole, qui figure dans la Liste rouge des espèces en danger critique d'extinction, alors qu'autrefois, elle était localement abondante dans les grands marais de plaine aujourd'hui très réduits, constate Bernard Bal, d'Asters. La situation est similaire pour le crapaud calamite. » Les reptiles adeptes des coteaux secs et chauds de plaine (vipère aspic, corone lisse, lézard vert...) pâtissent quant à eux de la transformation de ces milieux par l'extension des vignes, l'abandon des cultures ou la construction de maisons. Mêmes causes, mêmes effets chez les orthoptères (sauterelles, criquets, grillons...). Les espè-

ces les plus menacées sont celles des milieux chauds de basse altitude. Bien plus positif est le cas du gypaète barbu, qui a accompli un retour remarquable grâce au programme international de réintroduction lancé en 1986 à l'échelle de l'arc alpin. « C'est une réussite à tous les niveaux : en nombre de jeunes à l'envol comme en nombre de couples installés, souligne Marie Heuret, chargée de mission Gypaète à Asters. Les deux Savoie abritent l'un des deux noyaux de couples reproducteurs des Alpes. Mais cet équilibre reste assez fragile. Les effectifs sont relativement faibles et la dynamique de développement de l'espèce est naturellement très lente. » Autres pro-

grammes de réintroduction en cours : les bouquetins en Chartreuse ou la cistude sur le lac du Bourget.

Des espaces protégés

En la matière, les deux Savoie se situent au-dessus de la moyenne régionale (4,5 %), avec 5,5 % de leur territoire sous protection réglementaire. Mais ce chiffre stagne. Ces deux dernières années, l'augmentation des surfaces préservées s'est faite à plus de 99 % selon des modes de protection contractuelle, de type Natura 2000 ou parc naturel régional (PNR), auxquels s'ajoutent, en Haute-Savoie, près de 1 900 hectares d'espaces naturels sensibles (ENS), labellisés depuis 2008 par le conseil général. Concernant les engagements et les mesures agricoles (MAET) en faveur de la biodiversité, qui visent notamment le maintien des

prairies fleuries et une gestion équilibrée des alpages, « la Haute-Savoie est en retard, note Nicolas Weirich, de la chambre d'agriculture. En raison d'importants enjeux, par exemple dans les Aravis et le secteur Arve-Giffre, la mobilisation de la profession agricole se met en place ». Côté agriculture biologique, la filière se développe lentement car les démarches de qualité AOC et IGP (Indication géographique protégée) dominent. Comme celles-ci intègrent dans leurs cahiers des charges des pratiques raisonnées et valorisent bien les produits, elles rendent le passage au bio, avec ses risques inhérents, moins déterminant. Au niveau de la gestion des cours d'eau et de leurs bassins versants, les contrats de rivière ou de bassin, s'ils permettent d'engager des actions, s'avèrent de portée variable en termes de préservation des milieux aquatiques, et sans renouvellement systématique une fois achevés.

Enfin, nouvelle venue au banc de l'aménagement du territoire, la trame verte et bleue, instaurée par les lois de Grenelle I et II, tisse peu à peu sa toile. Des déclinaisons locales de la cartographie régionale sont réalisées à la demande lors de l'élaboration de documents d'urbanisme tels les Scot Faucigny-Glières, du bassin annécien, du Beaufortain-Val d'Arly, de l'avant-pays savoyard... À l'échelle départementale, une carte des continuités forestières a été établie en Haute-Savoie, tandis que le conseil général de la Savoie a lancé, en juin 2009, un schéma départemental des corridors biologiques, en partenariat avec le CPNS. Deux « contrats de corridors », des programmes d'action initiés par la région, sont par ailleurs engagés sur les corridors Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne. Deux autres sont à l'étude dans le bassin genevois et la cluse du lac d'Annecy. ▀